

GRAND PRIX MOTUL - FONDATION DU PATRIMOINE

RESTAURER LA LÉGENDE

LE LAURÉAT DU
PRIX NATIONAL
AUTO 2015 :

PEUGEOT 176

carrossée par les Ets Charles Felber de 1926
(Musée Automobile de Vendée)





DOSSIER DE PRESSE

GRAND PRIX MOTUL - FONDATION DU PATRIMOINE
RESTAURER LA LÉGENDE



LA PEUGEOT TYPE 176 SS DE 1926, LAURÉATE 2015 DU GRAND PRIX MOTUL – FONDATION DU PATRIMOINE !

PRIX NATIONAL AUTO 2015

Remis mercredi 4 février 2015 à 18h
Salon Rétromobile | Porte de Versailles, Paris
Stand Motul - Pavillon 1, stand F30

www.fondation-patrimoine.org/prix-auto-moto



Mercredi 4 février 2015 à 18h, au salon Rétromobile à Paris, sous le patronage du ministère de la Culture et de la Communication, Vincent Berjot, directeur général des Patrimoines, a remis à Valentin Giron, propriétaire du Musée Automobile de Vendée, le GRAND PRIX MOTUL-FONDATION DU PATRIMOINE, doté de 20.000 €, pour sa Peugeot type 176 SS de 1926, en présence de François-Xavier Bieuville, directeur général de la Fondation du patrimoine, et de Hervé Amelot, président du directoire de Motul. La Peugeot, qui a été dévoilée à cette occasion, sera exposée durant toute la durée du salon sur le stand de Motul (Pavillon 1, stand F 30).

Depuis 2008, le partenariat entre la Fondation du patrimoine et Motul a déjà contribué au financement de 23 projets de restauration de véhicules remarquables. Au-delà de l'intérêt essentiel qu'il revêt sur le plan patrimonial en offrant une seconde vie à des pièces rares, il contribue au maintien de nombreux métiers d'excellence dans lesquels la France possède un savoir-faire reconnu.

Désireux de s'investir davantage dans la sauvegarde de notre patrimoine motorisé roulant, la Fondation du patrimoine et Motul ont lancé en 2014 le GRAND PRIX MOTUL – FONDATION DU PATRIMOINE. **Ce prix national pour la préservation du patrimoine auto-moto, doté de 20.000 € pour les autos et de 10.000 € pour les motos, récompense un musée ou un propriétaire privé, public ou associatif, qui s'engage dans un projet de restauration remarquable d'une automobile ou d'une moto, exposées dans un musée implanté en France.**

adresse
Fondation du patrimoine
23-25, rue Charles Fourier
75013 Paris
site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

[facebook.com/fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine)

[@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

A noter :

- Le **Prix national moto 2015** sera remis lors du salon Moto Légende en novembre 2015 ;
- Le tracteur Berliet TDR 7 W restauré a été inauguré ce même jour, et est exposé au salon Rétromobile sur le stand de la Fondation Berliet (Pavillon 1, stand F100) ; [En savoir plus](#)
- Exemples de véhicules déjà restaurés grâce à ce partenariat : Porsche 917, voitures de la collection Germain Lambert, Berline Salmsen 2300 GT, Autocar Saurer 3 CT3D à carrosserie Besset, tracteur chenillard de type TC 25, Bugatti type 28, Maratuech, locomotive à vapeur Henschel-Japy, etc... [En savoir plus](#)

A PROPOS DE LA PEUGEOT TYPE 176 SS

Dans les débuts de la production automobile, les voitures de luxe, commandées par de riches clients, leur sont livrées en châssis nu roulant, puis sont « habillées » par le carrossier de leur choix. C'est le cas de cette voiture dont le moteur et le châssis ont été produits en 1926 par Peugeot. Son moteur (SS 4 cyl, 12/14 CV), **conçu sans soupape** afin de le rendre plus silencieux, représente une des particularités du véhicule. (Cette solution technique onéreuse, qui ne peut s'adresser qu'à une clientèle très fortunée, n'est produite par Peugeot que de 1923 à 1926, avant que la firme ne se tourne vers la fabrication de voitures plus populaires).

La particularité de l'époque est de marier l'habillage de la voiture à celui de la mode féminine. Les carrossiers sont surnommés « les couturiers de l'automobile ». Les clients choisissent les habillages selon leurs goûts et les dessins qui leur sont proposés. Les voitures achevées participent à des concours d'élégance automobile, conduites par des femmes vêtues par de grands couturiers.

C'est ainsi que la carrosserie de la Peugeot est réalisée par les établissements Felber, fondés par Charles Felber en 1835 à Paris. Spécialisée dans la carrosserie hippomobile, la maison propose des carrosseries automobiles dès 1898, et fournit jusqu'à la Cour de Russie.

La carrosserie choisie est celle d'un cabriolet comportant deux places sous capote, et équipée d'un spider extérieur (sorte de coffre qui s'ouvre, permettant d'installer deux personnes supplémentaires – qui ne sont pas abritées... de sorte qu'elles sont surnommées « places de la belle-mère »).

Ces deux particularités : le moteur sans soupape et cet habillage exceptionnel, font de ce véhicule un **modèle unique**.

Valentin Giron, propriétaire du Musée Automobile de Vendée, acquiert en 1974 le véhicule dans un état de conservation honorable. Toutefois le moteur a subi de nombreuses adaptations et ne fonctionne plus. Monsieur Giron mène alors une quête acharnée durant plus de vingt ans, avant de trouver à Belfort un moteur correspondant au modèle d'origine.

Aujourd'hui, la Peugeot 176 est reconstituée dans son état d'origine. D'importants travaux de restauration seront menés à partir de fin mars, pendant près de 15 mois. Ils porteront sur :

- le nettoyage et la protection de la structure en bois ;
- le décapage, réajustage et la reprise de la tôlerie ;
- la restauration du système de capotage et création d'une nouvelle capote ;
- la restauration de la sellerie ;
- la restauration des habillages en bois intérieurs et du tableau de bord ;
- des travaux de peinture ;
- le nickelage de pièces ;
- la réhabilitation complète du circuit électrique.

Les travaux de mécanique seront réalisés au musée ; la carrosserie, la sellerie et la peinture seront effectués par un atelier spécialisé à Angers.

Le véhicule restauré sera exposé dès la fin du printemps 2017 au sein du musée. Il sera également exhibé lors d'expositions thématiques hors les murs, et roulera à l'occasion de concours d'élégance.

LE MUSEE, L'HISTOIRE D'UNE PASSION FAMILIALE

Au-delà du véhicule c'est aussi un musée que Motul et la Fondation du patrimoine ont souhaité récompenser par ce prix. Une histoire familiale qui dure depuis trois générations. Le musée a pour origine la passion d'un homme : Gaston Giron, dont la carrière a été entièrement consacrée à la mécanique et à l'automobile.

Entré pendant la Grande Guerre dans un atelier de mécanique générale, il construit son premier garage en Vendée en 1929, pour lequel il obtiendra la concession des automobiles Mathis. Dix ans plus tard il achète une Peugeot Lion de 1910, première acquisition d'une collection qu'il enrichira durant les années 1950 et jusqu'à la fin de sa vie.

Ouvert en 1976 à Talmont Saint-Hilaire, le musée couvre toute l'histoire des locomotions motorisées, de 1885 (avec une De Dion-Bouton) aux années 1970.

Le bâtiment de 3000 m² présente aujourd'hui au public 136 voitures, 24 motos et deux-roues. Une soixantaine de véhicules sont en réserve, en attente ou en cours de réfection ou rénovation.

Valentin Giron, fils de Gaston, est l'actuel propriétaire du musée et président du conseil de surveillance. Aujourd'hui ce sont sa fille Magaly et son fils Tanguy qui ont repris la gestion de l'institution. Sur les pas de leur grand-père, ils ont développé le musée et ses collections.

Le musée est membre de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque (FFVE).

GRAND PRIX MOTUL - FONDATION DU PATRIMOINE

RESTAURER LA LÉGENDE

LE LAURÉAT DU PRIX NATIONAL AUTO 2015 :

PEUGEOT 176

carrossée par les Ets Charles Felber de 1926
(Musée Automobile de Vendée)



La Peugeot 176 a été fabriquée à 1512 exemplaires dans les usines Peugeot d'Issy les Moulineaux entre 1923 et 1928.

Peu de moteurs conçus par Peugeot, comme celui de ce modèle, ont été fabriqués sans soupape. Il s'agit d'un moteur SS 4 cylindres, 12/14 CV.

La carrosserie a été réalisée en **cabriolet avec un spider extérieur par les Ets Felber**, grande maison parisienne du début du XX^{ème} siècle fondée en 1835 rue Laborde à Paris par Charles Felber. **Ces deux particularités en font probablement un modèle unique.**

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Moteur	PA (sans soupape)
Nombre de cylindres	4
Puissance maxi	55 HP
Régime maxi en tr/mn	1500
Embrayage	à disques
Boite de vitesses	4 rapports
Transmission	à cardan
Freins	Tambours 375mm sur les 4 roues
Amortisseurs	à friction
Vitesse en km/h	110

NATURE DE LA RESTAURATION QUI SERA REALISEE EN 2015

Malgré une conservation plutôt satisfaisante, le véhicule doit être restauré dans sa globalité. Les travaux débuteront fin Mars 2015 et s'étaleront sur une période de 12 à 15 mois.

Travaux envisagés :

- Nettoyage et protection de la structure en bois
- Décapage, réajustage et reprise de la carrosserie
- Restauration du système de capotage et création d'une nouvelle capote
- Restauration de la sellerie
- Restauration des habillages en bois intérieurs et du tableau de bord
- Travaux de peinture
- Nickelage des pièces
- Réhabilitation complète du circuit électrique
- Restauration du moteur

La restauration une fois terminée le véhicule sera exposé au Musée Automobile de Vendée situé à Talmont Saint Hilaire. Ouvert en 1976, ce dernier couvre toute l'histoire des locomotions motorisées, de 1885 à 1970. Le bâtiment de 3000m² abrite plus de 220 véhicules. Ce musée est membre de la FFVE.



LA POLITIQUE DE PROTECTION DU PATRIMOINE AUTOMOBILE AU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

La politique de protection du patrimoine automobile relève tout à la fois de la protection du patrimoine mobilier et immobilier, au titre des monuments historiques.

Comme les autres biens mobiliers, un véhicule automobile peut être protégé au titre des monuments historiques par classement ou par inscription, que le bien appartienne à une personne publique ou une personne privée. Le consentement du propriétaire est, toutefois requis dans les deux cas (article L 622-1 à 4 et L 622-20 du code du patrimoine).

Par ailleurs, les restrictions de circulation de biens culturels s'appliquent aux véhicules automobiles entrant dans la catégorie 13 « moyens de transport de plus de 75 ans d'âge », définie par le décret n° 2001-894 du 26 septembre 2001 (art. 13), ce qui correspond aujourd'hui à l'année 1940.

Depuis maintenant plus d'un siècle, la France a joué, face à ses concurrents européens, américains puis asiatiques un rôle prépondérant dans l'industrie automobile mondiale. C'est dire qu'elle a été et demeure un gisement patrimonial d'une extrême richesse dans ce domaine.

Ce patrimoine est divisé en plusieurs catégories de biens :

- les immeubles (usines, ateliers, garages, et d'une façon générale tout édifice dont la construction a été motivée par l'usage de l'automobile)
- les véhicules les objets divers auxquels fait appel l'usage de l'automobile (pièces détachées, outils, dispositifs de fabrication, accessoires spéciaux)
- les archives

La première manifestation de la volonté de protéger le patrimoine automobile au titre des monuments historiques s'est accomplie par le classement en 1978, par décret en Conseil d'État de l'extraordinaire collection Schlumpf, environ 500 unités, aujourd'hui présentée dans le cadre de la « Cité de l'Automobile » à Mulhouse. Il faut ensuite attendre le milieu des années 1980 pour voir la première vague de protection technique associant patrimoine automobile, ferroviaire et naval.

Le début des années 2000 voit apparaître une recrudescence de l'intérêt pour le patrimoine automobile, notamment grâce à une sensibilisation importante des propriétaires privés de véhicules automobiles au classement « monuments historiques » menée par l'État.

Parallèlement, le rapport Musées et patrimoine automobile en France, rédigé en 2007 par Rodolphe Rapetti, conservateur général du patrimoine, pose les bases d'une politique prospective en vue du classement éventuel de véhicules ou d'ensembles de véhicules significatifs.

Parmi les actions marquantes du Ministère, figure le classement comme « Trésor national » des automobiles et archives Lambert acquises par

L'État, grâce à une participation de la société Motul, portées sur l'inventaire du Musée national de la voiture et du tourisme de Compiègne et déposées à la Cité de l'automobile de Mulhouse. De même, la récente acquisition par la Cité de l'automobile de la voiture de l'Abbé Gavois, « Antoinette », auprès de l'Automobile Club de Picardie, avec le soutien financier de Motul, et pour laquelle le ministère s'est mobilisé.

L'État conduit par ailleurs, notamment en collaboration avec la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE), la Fédération internationale des véhicules anciens (FIVA) et les conservateurs des principaux musées une réflexion sur la conservation, la restauration et l'utilisation du patrimoine des musées automobiles.

LA FONDATION DU PATRIMOINE EN QUELQUES MOTS

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine, organisme privé indépendant à but non-lucratif, a pour mission de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine non-protégé par l'Etat au titre des monuments historiques.

Depuis sa création, plus de 22.800 projets ont déjà été soutenus par la Fondation sur tout le territoire et près de 1,6 milliard d'euros de travaux a été engagé.

En 2014, 2.200 projets ont été soutenus par plus de 200 millions d'euros de travaux engagés, soit près de 6.000 emplois créés ou maintenus dans le secteur de la restauration du bâti ancien. La collecte de mécénat populaire en faveur du patrimoine public et associatif atteint le montant de 10,7 millions d'euros.

La Fondation du patrimoine, par son positionnement au carrefour du public et du privé, est devenue un acteur essentiel de la préservation et de la valorisation du patrimoine dans toute sa diversité. Présente sur l'ensemble du territoire, elle peut compter sur l'engagement actif de 500 délégués bénévoles.

Par le large panel d'actions qu'elle déploie partout en France, la Fondation du patrimoine offre aux entreprises qui souhaitent s'investir à ses côtés un partenariat sur mesure.

- **Le mécénat d'entreprise** : des entreprises mécènes de toutes tailles, des grands groupes aux TPE, peuvent aider au financement de projets de restauration partout en France. Nous offrons la possibilité d'intervenir directement sur des projets locaux de restauration (une petite église, un lavoir, un moulin, une statue...), ou d'abonder des programmes nationaux (patrimoine naturel, fonds insertion des publics en difficulté, valorisation des métiers du patrimoine...);
- **Les clubs de mécènes** : depuis 2010, la Fondation du patrimoine propose ainsi aux entreprises locales de se regrouper en Clubs de mécènes, sous l'impulsion de ses délégations régionales et départementales. 15 clubs forment aujourd'hui un réseau de plus d'une

centaine d'adhérents dans toute la France. Ils regroupent des dirigeants d'entreprises de tous secteurs d'activité, professions libérales, artisans... tous passionnés du patrimoine, qui se réunissent chaque trimestre pour sélectionner et aider des projets de leur territoire. Des nouveaux clubs sont en création un peu partout en France ;

• **Le produit-partage** : sur un produit ou service identifié, l'entreprise s'engage à reverser une partie de sa marge au profit d'un projet de restauration qui lui tient particulièrement à cœur. Les fonds reversés par l'entreprise à la Fondation du patrimoine sont considérés comme des dons et font l'objet d'une déduction fiscale.

MOTUL, UN GROUPE D'EXCEPTION DANS LE SECTEUR DES LUBRIFIANTS

A la pointe des techniques non conventionnelles, pionnier des lubrifiants 100% synthèse, impliqué au plus haut niveau de toutes les disciplines des sports mécaniques, Motul est un des spécialistes mondiaux de la lubrification des moteurs et l'un des très rares indépendants du lubrifiant. Une somme de compétences et une capacité à relever les défis qui valent à l'entreprise la confiance des constructeurs, motoristes et industriels les plus exigeants.

Unanimement reconnue pour son savoir-faire, son expérience et la qualité de ses produits dans le secteur des lubrifiants, Motul cultive, depuis plus de 160 ans, les quatre valeurs qui lui sont chères et qui constituent les piliers de la marque :

« Haute technologie – Expertise – Authenticité – Engagement »

En perpétuelle évolution, la marque n'oublie pas ce qui fait son succès depuis 1853 : cultivant l'esprit pionnier de ses origines, attachée à l'Histoire autant qu'à son histoire, elle a développé une gamme « Classic » pour répondre aux contraintes et spécifications techniques des véhicules historiques.

Motul soutient la Fondation du Patrimoine afin de participer à la sauvegarde de véhicules devenus rares, lesquels – à leur époque – étaient au cœur de la vie quotidienne.

Le Groupe Motul sait d'autre part le rôle déterminant joué par les hommes et les femmes qui le constituent. Leur engagement quotidien pour la marque, ses clients et ses partenaires est le socle de son succès.

Pour exprimer ces valeurs de proximité et d'engagement, Motul vient en aide à des projets qui sont proches des gens, qui leur sont accessibles. Par ce soutien, Motul souhaite également mettre en avant l'action des groupes et associations de passionnés qui, par leur engagement quotidien, font de la sauvegarde du patrimoine une belle aventure humaine.

FONDATION



DU PATRIMOINE



MOTUL ET LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine, grâce à son partenariat avec Motul, apporte depuis 2008 son concours financier à des projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine motorisé roulant, qui occupe une place essentielle dans le cœur des Français. Cette action - qui a déjà contribué au financement de 23 projets de restauration de véhicules remarquables -, au-delà de l'intérêt essentiel qu'elle revêt sur le plan patrimonial en offrant une seconde vie à des pièces rares, contribue au maintien de nombreux métiers d'excellence dans lesquels la France possède un savoir-faire reconnu.

LE GRAND PRIX MOTUL - FONDATION DU PATRIMOINE

Désireux de s'investir davantage dans la sauvegarde du patrimoine motorisé roulant, la Fondation du patrimoine et Motul ont annoncé conjointement en août 2014 le lancement du Grand Prix Motul - Fondation du patrimoine pour la préservation du patrimoine auto-moto, doté de 30 000 € (20 000 € pour l'automobile, 10 000 € pour la moto). Un jury composé d'experts a pour mission d'attribuer chacune de ces dotations, en tout ou partie, à un ou plusieurs projets de restauration remarquables d'une automobile et d'une moto, exposées dans des musées. La participation à ce prix est gratuite et ouverte à tout musée et à tout propriétaire privé, public ou associatif d'automobiles ou de motos, exposées dans un musée implanté en France. Les cérémonies de remise des prix de ce Grand Prix Motul - Fondation du patrimoine 2015 se tiendront sur ce salon Rétromobile (pour le Prix National Auto 2015) ainsi qu'au salon Moto Légende en Novembre prochain (pour le Prix National Moto 2015). Ce Grand Prix Motul - Fondation du patrimoine est placé sous le parrainage du Ministère de la Culture et de la Communication.

Pour plus de renseignements : www.fondation-patrimoine.org, rubrique « concours et prix ».

LISTE DES RESTAURATIONS SOUTENUES PAR LA FONDATION DU PATRIMOINE GRÂCE AU MÉCÉNAT DE MOTUL

2008

Camion-citerne Desmarais de 1924 - Sarthe
Camion pompiers Renault de 1923 - Sarthe
Moteur Avion Blériot - Essonne

2009

Porsche 917, châssis 917L-045 de 1971 - Sarthe
Voiture Georges Irat MDU de 1937 - Vienne
Tracteur Chenillard Vigneron TC25 de 1925 - Nord



Porsche 917

2010

Autocar Saurer 3 CT3D de 1937 - Bas-Rhin
Camion Saurer Type 1 CRD de 1936 - Rhône
Bugatti Type 28 de 1921 - Haut-Rhin



Autocar Saurer 3 CT3D

2011

Cyclecar Mathis Type P de 1923 - Indre
Camionnette "bétailière" Suere Type D de 1928 - Indre
Simca Aronde P60 de 1959 - Loiret
Locomotive à vapeur Henschel usines Japy de 1912 - Charente-Maritime
Tracteur Lanz Bulldog Type HR 15/30 de 1935 - Eure-et-Loir



Tracteur Lanz Bulldog

2012

Locomotive 241P9 de 1949 - Haute-Garonne
Automobile Maratuech de 1922 - Gironde



Locomotive 241 P9



Automobile Maratuech

2013

Traction avant Citroën 11B de 1940 - Saône-et-Loire
Automobile berline Salmson 2300 de 1955 - Seine-et-Marne
Autorail Billard type A15051 de 1938 - Haute-Loire
Tracteur routier Berliet TDR 7 W diesel de 1942 - Rhône
Autocar Citroën CHW 14 de 1969 - Bas-Rhin

2014

Moissonneuse-batteuse MBG MA 240 de 1953 - Nièvre
Quatre voitures de la collection Lambert - Haut-Rhin



Collection Germain Lambert

INFORMATIONS PRATIQUES

FONDATION DU PATRIMOINE

23/25, rue Charles Fourier – 75013 Paris

Tél. : 01 53 67 76 00

Site : www.fondation-patrimoine.org

Délégué au patrimoine des transports : Yves de la Poëze

Mail : yves.delapoeze@orange.fr

Chargée de mission mécénat : Constance Leenhardt de Castelnaud

Tél. : 01 53 67 76 10

Mail : constance.leenhardt@fondation-patrimoine.com

MOTUL

119 bd Félix Faure - 93300 Aubervilliers

Présence au salon Rétromobile : pavillon 1, stand F30

Tél : 01 48 11 70 00

Site : www.motul.fr

Responsable des partenariats : Romain Grabowski

Mail : rgrabowski@motul.fr

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Direction générale des Patrimoines

182, rue Saint-Honoré – 75001 Paris

Chargée de communication : Christine de Rouville

Tél. : 01 40 15 35 84

Mail : christine.de-rouville@culture.gouv.fr

Site : www.culture.gouv.fr

MUSEE AUTOMOBILE DE VENDEE

Route des Sables – 85440 Talmont Saint-Hilaire

Tél : 02 51 22 05 81

Site : www.musee-auto-vendee.com

Propriétaire du musée et président du conseil de surveillance : Valentin Giron

Mail : contact@musee-auto-vendee.com